

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 27 avril 2016 de M<sup>mes</sup> et MM. Rémy Burri, Natacha Buffet-Desfayes, Olivier Wasmer, Michel Nargi et Helena Rigotti: «Pour l'équipement généralisé des bâtiments publics et des lieux publics de la Ville de Genève en défibrillateurs».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Vu que:

- toutes les 90 minutes, une personne décède d'un arrêt cardiaque en Suisse;
- le taux de survie des victimes d'un arrêt cardiaque au niveau national varie de 3 à 5%;
- 50% des victimes prises en charge dans les 3 minutes suivant l'arrêt cardio-respiratoire (ACR) sont réanimées sans séquelle;
- chaque minute, la victime perd 10% de taux de survie;
- l'expérience positive d'autres communes et institutions en Suisse, par exemple Carouge, Jussy, Echandens, Lausanne (Institution Béthanie, Tennis de Pully), Delley-Portalban (Fribourg), etc.,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- au vu de l'aspect intéressant mais non exhaustif de l'actuel registre genevois des défibrillateurs consultable sur Save a Life, à actualiser ce registre en ce qui concerne les défibrillateurs implantés sur le territoire de la Ville de Genève, en particulier ceux des bâtiments et espaces publics;
- à compléter, signaler et sécuriser le cas échéant ce parc de défibrillateurs sur les lieux publics qui s'imposent.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Chaque année, 400 personnes sont victimes d'un arrêt cardio-respiratoire (ACR) à Genève. En moyenne, il faut compter dix minutes avant l'arrivée des secours; or le décès survient en général dans les 6 minutes. Plusieurs études ont montré qu'en cas d'ACR un massage cardiaque et une défibrillation effectués dans les 3 à 5 minutes peuvent permettre d'atteindre un taux de survie de 49% à 74%. Malheureusement, il est rare que des témoins entament une réanimation cardiaque avant l'arrivée des secours. Pourtant, des gestes simples permettent de sauver des vies.

C'est pour améliorer cette situation que Swiss Emergency Responders Association (SERA) a lancé, en 2019, le projet Save a Life. Il repose sur la constitution

d'un réseau de premiers répondant-e-s volontaires, formé-e-s aux gestes de premiers secours d'urgence (formation «BLS AED» certifiée SRC). Lorsqu'un arrêt cardiaque survient à Genève, le réseau de premiers répondant-e-s est alarmé par la centrale 144 grâce à l'application mobile Save a Life. Cette dernière permet de définir qui sont les répondant-e-s les plus proches géographiquement de la victime (avec une distance moyenne actuelle de 930 mètres à vol d'oiseau entre le premier répondant et l'urgence) ainsi que de localiser les défibrillateurs à proximité, et ainsi de garantir une intervention rapide en attendant l'arrivée des secours professionnels. En parallèle, Save a Life a été mandaté par le Canton de Genève pour recenser les défibrillateurs mis à disposition par les privés ou les communes. Seuls les défibrillateurs en accès libre peuvent être intégrés à la base de données, utilisée par Save a Life.

Aujourd'hui, le réseau Save a Life compte 164 premiers répondant-e-s localisé-e-s sur le territoire municipal, dont près de la moitié viennent du Service d'incendie et de secours (SIS). L'association s'est fixé comme objectif de compter avec 1% de la population de la commune au sein de son réseau, soit environ 2000 premiers répondant-e-s.

En parallèle, la Ville possède environ 70 défibrillateurs disséminés sur son territoire, dont seuls trois sont en libre accès vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Mais notre commune peut s'engager à faciliter le plus possible l'accès à ses défibrillateurs, en fournissant à SERA les horaires d'ouverture précis des bâtiments qui en abritent (musées, bibliothèques, centres sportifs, postes de police, etc.).

Afin de participer à l'effort visant à venir rapidement en aide aux victimes d'ACR, la Ville de Genève a signé un partenariat avec SERA dans le cadre du projet Save a Life en fin d'année 2021.

Les prochaines étapes prévues durant le premier semestre 2022 dans le cadre de ce partenariat sont les suivantes:

- inviter les collaboratrices et les collaborateurs municipaux, âgé-e-s de 18 ans au minimum, au bénéfice d'une formation au cours «BLS AED» complète et répétée tous les deux ans à rejoindre, sur base volontaire, le réseau Save a Life;
- recenser les défibrillateurs accessibles au public dans ses services et institutions pour les intégrer à la base de données cantonale;
- compléter éventuellement le parc de défibrillateurs sur certains lieux publics identifiés comme stratégiques.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

Le conseiller administratif:  
*Alfonso Gomez*